

- Téléphonie Mobile = Fréquences bi-bandes GSM 900 MHz et 1800 MHz.  
- Visiophonie Mobile = TMP = Télévision Mobile Personnelle = 3G, 3,5G, 4G, etc. . . = LTE  
- LTE = Long Term Evolution = "évolution sans fin" = toujours plus de pollution environnementale par les irradiations artificielles micro-ondes = accentuation de l'affaiblissement du métabolisme cellulaire de la population, avec notamment un "décrochement" de celui de la jeunesse.  
Conséquence : Il n'est pas nécessaire d'être scientifique ou médecin pour comprendre ce qui est "sanitairement" en cours.

Prochaine news : A contre courant, toujours plus d'irradiations 3G+ avec l'ARCEP et l'autorisation d'expérimentation de nouvelles fréquences artificielles micro-ondes accordées à Orange (gamme 2,54 à 2,7 GHz), tandis que paradoxalement la Chine vient de réduire drastiquement les valeurs d'irradiation de la 3G+ qui passe de 1.000  $\mu\text{W}/\text{cm}^2$  (soit 61 V/m, idem qu'en France) à 40  $\mu\text{W}/\text{cm}^2$ .

[www.next-up.org](http://www.next-up.org)



18 08 2009

## Bruxelles investit dans la recherche sur des réseaux mobiles plus rapides

**AFP BRUXELLES** — La Commission européenne veut investir dans la recherche sur la future norme de téléphonie mobile de quatrième génération (Long Term Evolution, LTE), dont la commercialisation devrait commencer à partir de 2010 dans certains pays de l'UE.

La Commission a annoncé mardi dans un communiqué un nouveau financement de 18 millions d'euros pour développer cette norme, qui permettra notamment un accès mobile à internet dix fois plus rapide qu'avec les réseaux actuels de troisième génération UMTS.

Bruxelles évoque 100 mégabits par seconde, un débit qui rendra plus confortable par exemple l'accès mobile à la télévision ou aux vidéos à la demande.

La Commission commencera à négocier en septembre les modalités de ce financement avec des consortiums de projets de recherche, pour un démarrage prévu en janvier.

Entre 2004 et 2007, Bruxelles avait déjà accordé 25 millions d'euros pour la recherche sur la norme LTE, qui est actuellement testée par plusieurs opérateurs en Finlande, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suède.

Dans ces deux derniers pays, la LTE devrait être disponible au cours du premier semestre 2010. En France, le service devrait être lancé par Orange (France Télécom) en 2011 ou 2012, selon des données de la Commission.

"La technologie LTE va transformer les téléphones mobiles en puissants ordinateurs portables. Des millions de nouveaux utilisateurs pourront bénéficier d'un accès ultrarapide à internet sur leur appareil portable, où qu'ils se trouvent", a commenté la commissaire en charge des nouvelles technologies, Viviane Reding.

Les réseaux LTE nécessiteront aussi moins d'antennes que pour la norme de deuxième génération GSM, *(Ndlr : comprendre qu'il sera nécessaire d'installer en sus de nouvelles antennes relais qui seront moins nombreuses que les antennes relais GSM actuelles, ce qui veut dire en d'autres termes que le chiffre actuel de 80 000 sites de bases qui génèrent actuellement environ 400 000 antennes relais sur le territoire Français, . . . va fortement augmenter avec en corolaire, une nouvelle augmentation de l'irradiation environnementale artificielle micro-ondes )* aujourd'hui la plus répandue, et pourraient réduire la fracture numérique entre zones urbaines et rurales en favorisant l'arrivée de l'internet à haut débit dans les régions moins peuplées.

Au niveau mondial, les opérateurs de télécoms devraient investir quelque 6 milliards d'euros dans les équipements LTE d'ici 2013, selon des analystes cités par Bruxelles.



Des utilisateurs de téléphone portable